

## On sort les skis ?

### Rencontre

**Les gens de Sergy :**  
**Eric FAVRE**



Responsable des  
services techniques  
de la Commune

Ce mois-ci dans **Sergyinfos**...

**Agenda :** Marchés de Noël - Messe des Nations - Soirée théâtre, etc.

**À noter :** Cérémonie des vœux

**Dossier :** Le tri sélectif

**Zoom :** Verretigo

**Rétrospective :** Fête de l'Oiseau - Le pulling - Expo du Crêt des Arts, etc.

**Divers :** La Réserve Naturelle

Page 2

Edito - Infos pratiques

Page 3

**À noter :** Les marchés de Noël

**Info :** Le Noctambus

Page 4

**Dossier :** Le tri sélectif - 2<sup>e</sup> vie pour vos objets usagés

Pages 5-6-7

**Rétrospective en photos :** Fête de l'Oiseau - Les manifestations

Page 8

**La « Réserve Naturelle »**

Page 9

**Divers :** Travaux, école, etc.

Page 10

**Zoom :** Verretigo

Page 11

**Pompiers :** Les nouvelles du corps - La gazette du Conseil

Page 12

**Rencontre :** Eric Favre

**Numéro 50** - Décembre 2012

# édito

le Mot  
du  
Maire



Il est difficile actuellement d'affirmer haut et fort que tout va bien. Le contraire est plutôt la norme. Mais c'est donc justement le moment de réagir, de ne pas se laisser envahir par les multiples motifs de pessimisme, qu'ils soient locaux ou plus globaux. Il faut dire que la météo de cette période de l'année n'incite pas à se retrousser les manches, à se tourner vers les autres en se disant « qu'est-ce que je peux faire ». On dit souvent qu'une différence majeure entre l'enfant et l'adulte est la capacité pour ce dernier à se projeter dans le futur au lieu de vivre seulement dans le présent. Aussi, quand le futur est autant imprévisible, plein de nuages déformés par les médias, il peut être tentant de se replier sur soi, sur son environnement proche, sur le présent, tout en disant : *Carpe Diem* !

Ce numéro du bulletin municipal est l'occasion de se pencher plutôt sur la sphère locale, loin des remous lointains. S'il vous apporte un peu de supplément d'âme en vous informant de ce que d'autres font pour vous, pour mieux vivre le futur ensemble, alors il aura atteint son but. Dans ce numéro, c'est Eric Favre, notre responsable technique, qui fait l'objet de **l'interview** de la dernière page, tandis que **le zoom** est consacré à Sylvie Heckendorn, artisan de Sergy. **Le service « Noctambus »**, cofinancé par la commune, permettra de bénéficier dès le mois de décembre de la ligne de bus Y en nocturne le week-end. **Le tri sélectif des ordures ménagères**, qui sera opérationnel dans un an, mérite beaucoup d'information pour bien fonctionner. Faire le point de temps en temps sur la **Réserve Naturelle** est également utile quand la moitié du territoire communal se trouve à l'intérieur de son périmètre. Bonne lecture de tous ces articles, et des autres aussi.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente fin d'année et je vous donne rendez-vous à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra à 18h30 le mardi 8 janvier 2013.

**Denis Linglin**  
Maire

## INFOS PRATIQUES - NUMÉROS D'URGENCE - PHARMACIES DE GARDE...

### Numéros d'urgence

Médecins de garde : composez le 15

Gendarmerie : 04 50 42 12 01 ou le 17

Pompiers : composez le 18

Ambulances :

04 50 41 52 53 ou 04 50 41 53 20

Hôpitaux :

Ambilly : 04 50 87 47 47

Annemasse : 04 50 95 41 41

St-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65

Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11

La Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

### Pharmacies de garde appelez le service



### Renseignements urbanisme

tél. 04 50 42 12 83

(mardi et vendredi : journée  
et le mercredi en matinée seulement  
cconstantin@sergy.cc-pays-de-gex.fr

### Mairie

**La Mairie de SERGY vous accueille**

Lundi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 09h-12h / 14h-18h

Mercredi : 09h-12h

Vendredi : 14h-17h

**Coordonnées :**

**Tél. : 04 50 42 11 98**

**Fax : 04 50 42 14 57**

Courriel : [mairie@sergy.fr](mailto:mairie@sergy.fr)

Site Internet : [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr)



Décembre 2012

**Dimanche 16**  
**Marché de Noël**  
par le Comité des fêtes

**Judi 20**  
**Arbre de Noël**  
de l'école suivi par  
**le marché de Noël**  
du Sou des écoles

Janvier 2013

**Mardi 8**  
**Cérémonie des vœux**  
**du Maire**

**Dimanche 20**  
**Messe des Nations**  
à l'ex-centre Swissair

**Samedi 26**  
**Repas dansant**  
du Pulling Gessien

Février

**Samedi 2**  
**Soirée théâtre**  
par Le Crêt des Arts

**Samedi 9**  
**Repas dansant**  
de l'Amicale des Pompiers

**Samedi 16**  
**Soirée déguisée**  
du Sou des écoles

**Vendredi 22**  
**Carnaval de l'école**

Mars

**Samedi 2**  
**Concours de belote**  
du Club Jeux de cartes

**Samedi 9**  
**Tournoi annuel**  
du Club de bridge

**Samedi 23**  
**Audition**  
de l'École de musique

**Dimanche 24**  
**Loto** du Sou des écoles

à noter

**LES MARCHÉS DE NOËL**  
**par le Comité des fêtes**

**Dimanche 16 décembre**  
**10h - 18h**

**Fermeture de la Mairie**

**En raison des fêtes de fin d'année,**  
**la Mairie sera fermée les**

**lundis 24 et 31 décembre 2012**

**CÉRÉMONIE DES VŒUX**

**Mardi 8 janvier 2013 à 18h30**

INFO



**NOCTAMBUS**

L'Association «Noctambus» était à l'origine une commission interparlementaire des Parlements de Jeunes de Meyrin, Vernier et de la Ville de Genève.

L'Association «Noctambus» est donc une association à but non lucratif composée d'une Assemblée générale, à laquelle chaque commune (dont Sergy) bénéficiant du service nocturne est représentée, et d'un Comité, composé de membres issus de l'Assemblée générale chargé de suivre le travail de la Direction.

L'ensemble des communes présentes à l'AG Noctambus du 8 octobre a accepté le projet de budget 2013, et par conséquent, le prolongement de la ligne de nuit (NA) qui s'arrêtait à Jean-Monnet.

Les Noctambus ne sont pas seulement un moyen de retour à la maison pour la population périurbaine, mais un véritable atout pour se déplacer dans la région franco-valdo-genevoise et vivre aux rythmes de la nuit.

Le Noctambus est une mesure supplémentaire pour – les alternatives à la voiture individuelle (impact pour l'environnement, sécurité routière, santé publique, mobilité pour tous...);

– favoriser l'accessibilité de centres d'intérêts économiques et de loisirs nocturnes de France voisine.

En progression de près de 7% en 2011, les Noctambus ont transporté plus de 600'000 passagers durant l'année avec une moyenne de 11'700 clients par week-end.

Le Noctambus s'arrêtera donc dans Sergy dès le changement d'horaire des TPG le 9 décembre.

Il s'agit en fait d'une prolongation d'horaire de la ligne Y. Les arrêts sont les mêmes entre Meyrin et Thoiry en passant par Sergy.

Les Noctambus circuleront de manière régulière chaque vendredi et samedi soir de l'année de 0h00 à 05h00 ainsi que la nuit du 31 décembre.

12 modérateurs ont été formés aux techniques de gestion de conflits et aux premiers secours, ils se trouvent sur ces 12 lignes afin d'y maintenir un climat agréable.

Leurs objectifs sont d'accueillir, renseigner, orienter, voire intervenir en cas de problème, mais surtout de maintenir le dialogue avec les usagers.

Les Noctambus roulent depuis 1995 et les modérateurs ont fait leur apparition dans les années 2000 où ils ont fait la preuve de leur efficacité et permettent des retours apaisés pour tout le monde.



Pour tous renseignements (depuis la suisse) :

**info mobilité unireso 0900 022 021**

(CHF 0.94 l'appel depuis un téléphone fixe)

ou par courrier électronique :

[info@noctambus.ch](mailto:info@noctambus.ch)

# dossier



## Le tri sélectif

Après bien des débats sur la nouvelle méthode de facturation de l'enlèvement des ordures ménagères, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes vient d'adopter la Redevance "incitative".



Cette redevance sera appliquée à partir de 2014 et remplacera l'actuelle TEOM que tout contribuable paie avec la taxe foncière.

Cette nouvelle méthode vise à remplacer cet impôt basé sur le type d'habitation et la commune de résidence par une facturation établie sur la quantité des déchets produits.

Le deuxième objectif est plus général et vise à réduire la quantité des déchets ménagers en encourageant le tri sélectif, l'utilisation des points verts et l'utilisation des déchetteries. Moins de poubelles présentées à la collecte, moins on sera facturé (d'où le terme "incitative").

**En pratique:** chaque poubelle individuelle dont la contenance aura été définie au préalable avec les enquêteurs est déjà équipée d'une puce électronique. Sur les poubelles qui ne le sont pas encore (notamment celles des absents au moment de l'enquête), un autocollant d'information sera posé à

partir de décembre 2012. A partir de mars 2013, les poubelles non conformes ou sans puce ne seront plus ramassées. Les camions de la collecte sont équipés d'un lecteur de puce qui permettra de compter le nombre de poubelles présentées par chaque utilisateur.

Pour les immeubles ou l'habitat collectif, des containers semi-enterrés avec des trappes automatiques seront progressivement installés sur le territoire. Les trappes s'ouvrent sur présentation d'une carte magnétique, personnelle à chaque usager. Le comptage et la facturation seront alors individuels.

### Calendrier (simplifié)

#### Février-mars 2013 :

Dépliants d'information sur la période-test, suivis de réunions publiques; démarrage de la période-test le 1<sup>er</sup> mars 2013.

#### Octobre 2013

Envoi de la facture fictive correspondant à la période de test.

En 2011, la Communauté de Communes du Pays de Gex a engagé une politique de réduction de la production de déchets ménagers.

**Ne jetez plus !**  
Donnez une seconde vie à vos objets

Faites un geste écologique et solidaire.

Après tri et nettoyage, voire petites réparations, les objets seront ensuite proposés à la vente à petit prix dans La boutique solidaire de l'AGCR (association d'insertion professionnelle)

Les objets acceptés doivent être en bon état et fonctionner :

- Électroménager
- Jouets, jouets et jeux
- Outils de bricolage et de jardinage
- Mobilier et décoration

Espace de dépôt à la déchetterie de Saint-Genis-Pouilly  
Ouvert tous les vendredis

Les livres, vêtements et vêtements, accessoires d'entretien, etc. objets à l'AGCR.  
129, rue du Tiocan - ZA de l'Allondon - Saint-Genis-Pouilly

www.saint-genis-pouilly.fr  
Tel. 04 30 49 11 01

Souhaitant concilier cet objectif de réduction des déchets avec des problématiques d'insertion professionnelle et sociale, la CCPG a signé une convention avec l'association AGCR (Atelier Gessien de Collecte et de Recyclage), afin qu'elle récupère certains objets en déchetterie en vue de leur réemploi.

En effet, de nombreux objets jetés en déchetterie peuvent encore servir. A partir du 28 septembre 2012, un « espace réemploi » sera installé à la déchetterie de Saint-Genis-Pouilly pour que les usagers puissent déposer leurs objets en bon état et pouvant encore servir : livres, jouets, mobilier, vélos, produits d'équipements électriques et électroniques, déco...

Un agent de l'AGCR sera présent tous les vendredis\* pour informer les usagers de la déchetterie et trier les objets susceptibles d'être réutilisés. Après contrôle et nettoyage, ils seront revendus en tant qu'objets d'occasion dans le magasin d'AGCR au 129, rue du Tiocan - ZA de l'Allondon à Saint-Genis-Pouilly.

\* 8h30-12h et 13h30-18h (17h de novembre à février)



# Rétrospective

## LA FÊTE DE L'OISEAU

Cette année Sergy est de nouveau à la fête ! Le Roi de l'Oiseau est une fois de plus Sergien : il s'agit de **NICOLAS CHAMBAZ**



Pour cette fois, pas de déraillement dans Sergy avec une locomotive non pas SNCF, mais AC/DC !



*Pour plus de photos de la Rétrospective complète, visitez [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr)*





# L'été en images

Le concert de fin de stage s'est déroulé à la salle de la Calame



Le concert de quartier

Les pompiers en manœuvre



Le prix de la Municipalité à la pétanque



14 juillet 2012



Le Tour du Pays de Gex 2012 traverse Sergy





# L'automne en images

L'automne a vu beaucoup de manifestations dont certaines, comme la Journée du boudin et le 'Tire de billons' qui semblent rencontrer de plus en plus de succès auprès des habitants de Sergy.



Le tire de billons, toujours aussi populaire



La Journée du boudin



La présidente du Crêt des Arts accueille le public et les artistes pour l'exposition 2012



Tournoi de tennis enfants 2012



La commémoration du 11 novembre au monument aux morts de Sergy



La Journée des associations



# La Réserve Naturelle

**MM. Roux et Pauvert sont venus éclaircir certains points de discordes qui semblent avoir émergé entre les élus des communes membres et la réserve naturelle nationale de la haute chaîne du Jura.**



M. Roux rappelle que la CCPG est gestionnaire de la Réserve sur délégation des services de l'État. Il constate que dans le cadre de la démarche du schéma de desserte sylvo-pastorale des désaccords apparaissent entre les différents « acteurs » de la montagne : un peu de polémique avec les propriétaires forestiers et les alpagistes, quasiment pas avec les chasseurs et les communes. Hors schéma, il y a un peu de mécontentement ou d'incompréhension du côté des promeneurs. Selon lui, la Réserve Naturelle est l'outil qui permettra de trouver un consensus entre ces différents acteurs. M. Pauvert informe que la nouvelle équipe en place depuis 18 mois au sein de la CCPG est constituée de 5 agents pour gérer 11 000 ha ; il souhaite travailler en partenariat avec ces acteurs de la montagne ainsi qu'avec les Offices de tourisme, la Gendarmerie, l'ONF, etc. et rappelle que la CCPG agit au nom des communes membres. Cela étant, elle doit également veiller à l'application de la réglementation nationale relative à la Réserve Naturelle.

**Questions du Conseil Municipal (QCM) : Comment se fait-il qu'un particulier ne puisse même pas se promener avec son chien ni même ramasser une fleur sur son propre terrain dès qu'il se trouve dans le périmètre de la réserve ?**

L'objectif est de préserver cet espace précieux et fragile. Une population de 800 000 personnes vit autour de la Réserve ; il est donc impératif d'en limiter l'accès. Le principe de maintien des activités traditionnelles se heurte parfois à la massification des usages : peu de choses ont changé pour les chasseurs ou les alpagistes, dont le nombre a peu évolué. En revanche, il a fallu être plus strict concernant les promeneurs et les randonneurs dont le nombre ne cesse d'augmenter.

**QCM : Comment se fait-il que les conducteurs de quads et les motards, toujours plus nombreux, ne soient pas sanctionnés au même titre que les piétons ?**

Ils sont sanctionnés lorsqu'une opération est organisée. En effet, pour des raisons tout simplement pratiques, il est difficile d'arrêter les utilisateurs de quads et les motards qui, sachant qu'ils sont dans l'illégalité, ne portent pas de plaques d'immatriculation et « s'échappent » dès lors qu'ils sont interpellés.

En revanche, avec la collaboration des élus, il est possible de mener des opérations organisées avec la Gendarmerie afin de les « surprendre » lorsque, régulièrement ils se rendent sur les mêmes sites aux mêmes heures. Mais pour cela, la Réserve doit être informée par les communes car le nombre d'agents est insuffisant pour couvrir tout le territoire en même temps.

**QCM : Les limites de la Réserve sont particulièrement basses sur Sergy, et les Bas-Monts ont quasiment disparu ; de plus, les anciens sentiers ne sont pas entretenus ; pourquoi ?**

Les limites de la Réserve Naturelle ont été décidées il y a plus de 20 ans par des représentants de la population. Il est impossible de les modifier. De plus, Sergy a la particularité d'avoir des pelouses sèches qui présentent des enjeux botaniques importants, ce qui explique cette limite assez basse effectivement.

Concernant l'entretien des Bas-Monts, des chevaux Polski sont installés sur certains sites avec l'accord des propriétaires. C'est également possible sur Sergy, mais il faudrait installer une clôture et demander au préalable une autorisation de travaux à la Réserve.

Concernant l'entretien des sentiers « coutumiers », ils doivent être inscrits dans le plan de circulation (PDIPR, plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) pour être entretenus, mais il est possible aussi de demander une autorisation de réaliser des travaux de taille à la Réserve pour les sentiers non inscrits et donc non entretenus par la Réserve. Il ne faut pas hésiter à solliciter le service sentiers de randonnées.



## Engagez-vous pour le climat

Le défi « Familles à Énergie Positive » a pour objectif de démontrer que tous ensemble, il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète, mesurable, et conviviale.

Le principe est simple : des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent pour représenter leur village ou leur quartier et relever le défi d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauff-

fage, eau chaude, équipement domestique.

Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie – protocole de Kyoto oblige ! – par rapport à l'hiver précédant le concours. Le concours se base sur le progrès global des comportements des concurrents : peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

**Détails et inscriptions :**

<http://ain.familles-a-energie-positive.fr>

## Du nouveau du côté de l'école...

Comme le nombre d'élèves à l'école ne va pas tarder à arriver au chiffre fatidique de 251 enfants, ceci peut entraîner l'ouverture d'une classe supplémentaire.

C'est pourquoi la Municipalité a entrepris d'aménager le dernier étage de l'école primaire. Les travaux ont commencé dans le courant octobre et les élèves devraient pouvoir profiter de cette installation dès la rentrée de février.

Il est également prévu de couvrir l'accès à l'entrée de l'école par une petite pergola et d'agrémenter la cour de récréation par des bancs circulaires autour des poteaux de soutien du préau.

Nous remercions les enseignants pour leur compréhension. Ils ont subi les nuisances occasionnées par ce chantier qui s'est déroulé en pleine période d'activité scolaire.



## ...et du côté de la bibliothèque

De nombreux nouveaux livres (romans récents, livres pour enfants) viennent d'être acquis par la Commune. Ils seront **disponibles avant les fêtes de Noël**. Les bénévoles vous accueilleront avec le sourire. Consultez les nouveaux titres sur le site Internet de la Mairie.

**La bibliothèque sera fermée les, 24, 27 et 31 décembre.  
Réouverture le jeudi 3 janvier 2013.**

- **Marquage au sol :** profitant des derniers jours de beau temps, la commune en a profité pour exécuter des travaux de marquage au sol et créer des passages protégés pour les piétons.
- **Enfouissement de la ligne moyenne tension :** l'ensemble des travaux préparatoires ont été réalisés dans le courant de l'automne. Dès que le secteur de la Combette sera terminé, les différents transformateurs pourront être mis en service sur la nouvelle installation, et la ligne disparaîtra du paysage.
- **Poste :** nos facteurs vous rappellent qu'il est important de ne pas garer vos véhicules devant vos boîtes aux lettres, cela leur complique terriblement le travail et contribue à leur faire perdre un temps considérable.
- **RAM :** le Relais d'Assistants Maternelles situé à Saint-Genis-Pouilly, 22, rue de la Liberté, fermera ses portes le 30 novembre prochain pour déménagement et rouvrira le 2 janvier 2013 dans les nouveaux locaux de la crèche « Colin Maillard » sise rue Lucie Aubrac – Les Hauts de Pouilly, à Saint-Genis-Pouilly.
- **Monsieur le Maire signale** que pour des raisons de sécurité publique évidentes, il est important qu'une voie d'accès de 3,50 m minimum de largeur doit impérativement rester libre en cas d'intervention des services de secours. Cela concerne toutes les voies d'accès, y compris les impasses et aires de retournement.  
Il est également rappelé qu'en période hivernale, il est impératif de ne pas perturber le passage des véhicules de déneigement par des voitures et autres véhicules mal garés.
- **Travaux de voirie :** les habitants du secteur du chemin de Pré Lancourat seront satisfaits de pouvoir constater le goudronnage de leur chemin d'accès. Par ailleurs, il a été procédé à l'adoucissement du passage surélevé de la sortie de Sergy, côté Thoiry.

*Les artisans de Sergy***VERRETIGO**  
**Sylvie Heckendorn**[www.verretigo.com](http://www.verretigo.com) - [verretigo@yahoo.fr](mailto:verretigo@yahoo.fr)

Tél. mob 06 21 93 30 28

864, avenue du Jura - 01630 SERGY

**VERRETIGO**

**S**ylvie Heckendorn a ouvert à Sergy un « espace pour rêver » comme elle le dit. Il s'agit à la fois d'un magasin où l'on peut trouver tout le matériel nécessaire à la confection de bijoux à réaliser soi-même, mais également, et c'est là l'originalité, un lieu permettant de la création libre,

Sylvie Heckendorn sera présente lors du Marché de Noël de Sergy, le dimanche 16 décembre, pour vous présenter ses propres créations, qui incluent toutes des perles en verre de Murano filées dans son atelier.



à la disposition de tous ceux qui le souhaitent. On y trouve des livres pour y puiser des idées et naturellement tout le matériel nécessaire au montage de bijoux fantaisie.

Les personnes qui utilisent l'espace de création bénéficient naturellement des conseils de Sylvie Heckendorn, si elles le souhaitent, mais il ne s'agit pas de cours formels.

Pour le futur, Sylvie Heckendorn envisage de proposer des 'forfaits anniversaire' pour les enfants avec démonstration de perles en verre au chalumeau. Les enfants pourront créer leurs propres bijoux et les ramener chez eux, une façon intelligente d'occuper un anniversaire entre copines.



**Heures d'ouverture de VERRETIGO :**  
**Mardi de 17h-20h - Mercredi 9h-12h**  
**Samedi 9h-12h**

état civil

**Nous souhaitons  
la bienvenue à...**

- Arthur Jean-Claude Bernard RENAULD,  
le 14/07/2012
- Rose ECUVILLON,  
le 17/09/2012
- Dany PEREIRA TEIXEIRA,  
le 16/10/2012
- Anaïs Rose Jeanne DE BARROS,  
le 25/10/2012
- Arthur GROSFILLETZ,  
le 26/10/2012

en bref

**Horaires de la bibliothèque municipale**

- le lundi : de 16H30 à 18H30
- le jeudi : de 16H30 à 18H30

**Du nouveau sur le site Internet de la CCPG :**

**EcoGestes** est un nouveau service interactif qui répertorie près de 1000 fiches sur lesquelles sont présentées des informations pratiques et locales pour faciliter le geste de tri et favoriser la réduction des déchets. Il suffit de taper le nom du produit, matériau que vous souhaitez acheter ou dont vous voulez vous débarrasser pour obtenir des informations et des conseils pour mieux consommer, jeter moins et bien jeter. Il est accessible sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Gex et directement à l'adresse suivante :

[www.ccp.g.fr/aide-au-tri](http://www.ccp.g.fr/aide-au-tri)



# POMPIERS

## LES NOUVELLES DU CORPS !

### Thomas Barth est promu caporal à Sergy

Thomas a intégré les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) à Thoiry avec de l'avance, à 11 ans ! Il a effectué six ans de JSP, passé son brevet à 17 ans, et il a fait partie de l'équipe de France gagnante des jeux d'Altkirch qui est partie aux Jeux olympiques en Suède. Il a rejoint le CPI de Sergy et il était en double appartenance avec



le Centre de Thoiry où il a complété toute sa formation. Il a ensuite entamé avec succès une formation de chef d'équipe et vient donc d'être nommé caporal. Dans trois ans il pourra être caporal-chef !

Pour Claude Ruffinoni, Thomas est un sportif accompli, d'une très grande gentillesse, il remplit ses tâches avec une parfaite efficacité. C'est un garçon qui s'est très bien entraîné et qui ne rechigne jamais devant le travail à effectuer.

Pour les autres nouvelles, Claude Ruffinoni est content d'accueillir deux nouvelles recrues, deux caporaux, Christophe Girard (garage de l'Allondon à Saint-Genis) et Charles Hervet (paysagiste), qui arrivent du Centre de Thoiry, et qui viennent habiter Sergy. Le jeune Corentin Rinaldi, qui a déjà fait cinq ans de JSP, a réussi son diplôme de JSP au mois d'octobre. Il doit encore faire sa formation complémentaire, mais il est déjà opérationnel pour les « secours à victime » sur Sergy, et il lui reste encore quelques compléments de formation au niveau du feu, mais il est déjà opérationnel ! À Sergy nous avons donc 17 pompiers, plus de la moitié du Corps est en double appartenance avec le Centre de Thoiry, ce qui veut dire que nos pompiers sont particulièrement bien formés.



Claude Ruffinoni tient à rappeler que **le stationnement devant les deux portes du local des pompiers est strictement interdit**. Il serait désastreux qu'après avoir enfin pu changer ces portes, ce qui permet de gagner de précieuses secondes lors d'un départ en intervention, du temps soit perdu parce qu'un véhicule bloque la sortie avec tous les risques qu'il fait courir aux victimes de l'intervention en cours ! **Donc, ne stationnez en aucun cas devant ces portes de jour comme de nuit, même si personne ne semble avoir besoin de sortir ou que vous n'êtes là que pour quelques secondes.** Ces secondes feront peut-être la différence !

### Le 4 septembre 2012 le Conseil municipal a :

- AUTORISÉ Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints, en cas d'absence, à signer les actes définitifs de vente (ainsi que tous documents y afférents) concernant le Centre sportif pour un montant total de 1 350 000 €.
- REFUSÉ la sécurisation du prêt de la salle des fêtes proposée par la Caisse d'Épargne.

### Le 2 octobre 2012 le Conseil municipal a :

- VALIDÉ l'adhésion à l'association PEFC Rhône-Alpes pour un montant de 97,96 €.
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer la convention dont l'objectif est de définir le service apporté par ERDF à la commune de Sergy en informant de façon concrète les usagers lors de coupures électriques pour travaux programmés.
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer la convention pour la télétransmission des actes administratifs.
- AUTORISÉ la modification du périmètre pour l'intégration de la commune de Vesancy dans la Communauté de Communes du Pays de Gex.
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à une ligne de trésorerie.
- AUTORISÉ le versement d'une subvention de fonctionnement de 4000 € à l'association l'Echo du Crêt de la Neige au titre de l'année 2012-2013.
- VALIDÉ le principe de subventionner l'association Noctambus jusqu'à hauteur de 4000 € au titre de l'année 2013.
- VALIDÉ le devis de l'entreprise Bernard et Escurier pour un montant de 11 834 € pour l'aménagement d'une mezzanine sur solivage dans le hangar communal.
- VALIDÉ la décision de modification n°4 telle que présentée.

### Le 6 novembre 2012 le Conseil municipal a :

- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer les avenants concernant les travaux de l'étage de l'école.
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer le bail commercial avec la société Carillat.
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer l'avenant au compromis de vente (Centre sportif).
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer le contrat APAVE (marché école).

**Retrouvez les comptes rendus complets des Conseils municipaux sur [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr)**

## Listes électorales

*Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour l'année 2013 peuvent être effectuées en Mairie avant le 31 décembre 2012, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile.*

*Les jeunes gens qui auront 18 ans au plus tard le 28/02/2013 doivent prendre contact avec la Mairie avant le 31 décembre 2012, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires avant le 31 décembre 2012.*

# Rencontre

**Eric FAVRE**



La dynastie Favre est partie de Vesancy, elle remonte aux années 1840, l'arrière-arrière grand-père d'Eric était maire à Vesancy. Son grand-père maire à Segny. Son père vint habiter Sergy, où il rencontra Ginette. Quand on demande à Eric s'il se verrait bien maire à son tour, sa réponse ne laisse planer aucun doute : « je suis déjà père, je ne me vois pas maire »...

Eric est né à Sergy il y a une quarantaine d'années. Il suit un cursus scolaire de Sergy à St-Genis, mais ce qu'il préfère, c'est le travail manuel et vivre dehors. Il part à Châtillon-sur-Chalaronne pour apprendre un métier dans la mécanique agricole, mais l'éloignement d'avec sa famille et son village ne lui conviennent pas vraiment. Lorsqu'il termine son année, il revient à Sergy et décide de se lancer dans l'électricité-téléphone à Genève, où il obtient un CFC de monteur-électricien. Il travaille pendant un an à Genève puis part 9 mois à l'armée comme électricien, à Besançon, dans le train ! Non il ne passe pas son temps dans les trains électriques...

En rentrant, il se lance dans les travaux publics à Challex, où il travaille pendant une quinzaine d'années pour la société Hofer frères, et passe des examens C.A.C.E.S. pour pouvoir conduire les tracto-pelles, rouleaux compresseurs et autres engins de chantier. Le 28 décembre 1996, il épouse Aline.

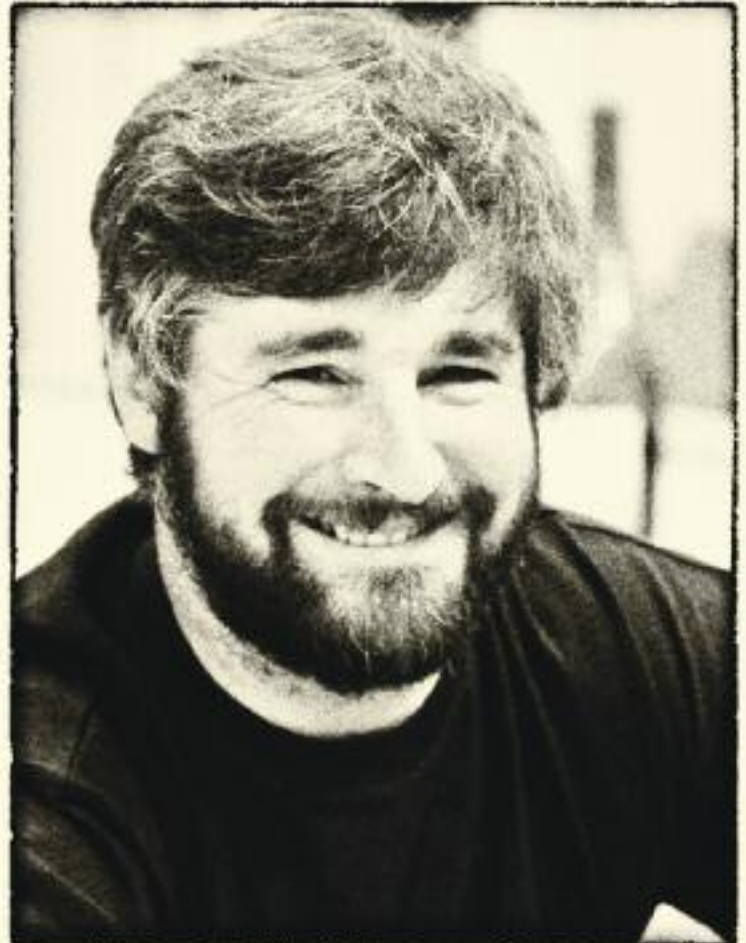
Le 1<sup>er</sup> décembre 2010, il est engagé à la commune de Sergy en tant que « responsable technique ». Il subit un bizutage non prévu dès son premier jour de travail, avec une arrivée massive de neige à 4 heures du matin qui l'oblige à passer la journée sur le tracteur communal jusqu'à tard le soir pour déneiger la commune.

Dans le cadre de ses occupations, il se livre à un travail de Sherlock Holmes : parfois il doit, par exemple, relever tous les compteurs d'eau des bâtiments communaux à la recherche d'une fuite – qui coûtait fort cher à la commune – et qui a fini par être décelée dans un regard au cimetière.

En tant que responsable des services techniques Eric coordonne, avec Alain Burdairon, l'adjoint aux travaux à la Mairie, l'action des employés communaux. Il apprécie particulièrement le rapport humain qu'il partage avec son équipe, René et son habileté légendaire à la tronçonneuse, lequel René a d'ailleurs passé une habilitation qui l'autorise à faire les travaux d'élagage. Quant à Nicolas, qui est arrivé depuis moins d'un an, c'est un plaisir de travailler avec lui, il s'est très bien intégré à l'équipe et il fait toutes sortes de travaux qui me soulagent beaucoup, dit de lui Eric.

Eric a rendez-vous tous les lundis avec le directeur de l'école, afin de déterminer les travaux ou la maintenance à effectuer en priorité et le mercredi, pendant l'absence des élèves, il peut faire les travaux nécessaires.

Eric aime la variété dans son travail, variété qui suit le rythme des saisons et qui lui permet d'être, comme il l'aime, souvent dehors. Il n'était malheureusement pas dehors quand des malfrats se sont introduits nuitamment dans les locaux techniques



**Je suis déjà père, je ne me vois pas maire...**

au mois d'août, et qu'ils ont fait main basse sur le matériel d'élagage et différents outils portatifs (disqueuse, perceuse, scie sauteuse, etc.). Par contre, c'est bien lui qui a dû prospecter pour le rachat du matériel volé et ensuite aller le ramener. Quinze jours plus tard, après des vacances bien méritées, quelle ne fut pas sa surprise de constater que cette fois-ci, c'était le camion de la Commune qui avait disparu ! Apparemment, les malfrats n'avaient pas eu le temps de complètement terminer leur œuvre la première fois, et un camion c'est

toujours utile pour embarquer le matériel. Depuis, la Commune a dû racheter un nouveau camion et faire installer une alarme flambant neuve dans les locaux techniques.

Pour cet hiver, Eric souhaite faire passer un message aux habitants de Sergy : pour éviter que des véhicules mal garés restent bloqués derrière les tas de neige créés par les tracteurs de déneigement, pensez, même si la neige n'est pas encore tombée, à stationner vos véhicules uniquement sur les places réservées à cet effet, vous contribuerez ainsi à nous faciliter la tâche et ne stationnez en aucun cas sur les trottoirs, surtout pendant la période hivernale. De même pour les points de tri sélectif, ce ne sont pas des mini-déchetteries, si les objets que vous amenez ne rentrent pas dans les containers, c'est qu'ils doivent être emmenés en déchetterie.